
AVIS PUBLIC

ANNEXION D'UNE PARTIE DU TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ DE HAM-SUD À LA MUNICIPALITÉ DES SAINTS-MARTYRS- CANADIENS

AVIS PUBLIC est donné par le soussigné que le règlement numéro 290 adopté par la Municipalité des Saints-Martyrs-Canadiens le 2 novembre 2020, décrétant l'annexion d'une partie du territoire contigu de la Municipalité de Ham-Sud dans le secteur du chemin Dupuis, est entré en vigueur le 30 juillet 2022.

QUE ce règlement a été approuvé par le ministre des Affaires municipales et de l'Habitation, le 14 juillet 2022, tel qu'en fait foi l'avis publié le 30 juillet 2022 à la Gazette officielle du Québec (Partie 1, 30 juillet 2022, 154e année).

QUE la description du territoire visé par l'annexion est disponible au bureau municipal.

QUE l'annexion entre en vigueur le jour de la publication de l'avis d'approbation du ministre à la Gazette officielle du Québec, soit le 30 juillet 2022.

QUE toute personne intéressée peut prendre connaissance de ce règlement au bureau du soussigné, aux heures normales de bureau.

Donné à Ham-Sud, le 9 septembre 2022



Etienne Bélisle, Directeur général et greffier-trésorier